

A wide-angle aerial photograph of a rural village. In the foreground, there are several houses with dark roofs, some with white facades and others with grey. A church with a tall, dark spire is visible in the lower-left. The middle ground shows a mix of green fields and clusters of trees. In the background, a large, multi-story house with a grey roof stands on a hill. The sky is clear and blue.

Bulletin municipal 2026

La Rouaudière

Le conseil municipal
vous souhaite une
Bonne Année
2026



Monsieur le Maire
vous invite à la
cérémonie des vœux
le dimanche 18 janvier 2026
à 10h30 Salle Paul Vivien.

SOMMAIRE

Vie municipale

> Le mot du maire	4
> Le mot d'Elisabeth Doisneau	5
> Le conseil municipal et les agents municipaux	6

Finances

> Le Budget	7
-------------	---

Élections

> Les élections municipales 2026	8
----------------------------------	---

Etat civil

> Naissances mariage, décès	9
> Recensement	9

Informations de la commune

> Les informations municipales	10
> Infos utiles	11

Les locations

> La Salle Socio-Culturelle, Le manoir	12
> Gîte La Huberderie	13
> Les tarifs communaux	14
> Réglementation	15
> École publique Le Trait d'Union	16-18
> Les événements de l'année	19

Vie associative

> Le comité des fêtes	20
> Au son des décibels	20
> L'équipe de football de l'As Roaldérienne	21
> La pêche	21
> Le Club des bons amis	22
> Les anciens combattants	22

Informations diverses

Passez à la Fibre	23
Les entreprises de la Rouaudière	24 - 25
L'Oudon	26
Les déchetteries	27
L'épicerie sociale Le Pélican	28
L'ADMR	29
Aléop, Asmad	30
Remerciements	31

Les dates à retenir.

- Vœux de Monsieur le Maire :
Dimanche 18 Janvier 2026
- Au son des Décibels - Soirée dansante
7 Février 2026
- Repas des aînés :
Date à définir
- Soirée Paëlla ou Tartiflette du Foot :
Samedi 7 Mars 2026
- Concours de palets du Comité des fêtes :
Samedi 9 Mai 2026
- Tournoi inter-famille de Foot :
Courant Juillet 2026
- Soirée dansante du Comité des fêtes :
17 Octobre 2026

LE MOT DE



Thierry Juliet
Maire de La Rouaudière

Roaldériennes, Roaldériens,

L'année 2025 est une année particulière, une époque que nous pensions ne plus vivre : des guerres aux portes de l'Europe, des États qui renouent avec une course aux armements que l'on croyait oubliée, des chefs d'État qui se livrent à la provocation.

Nos grands élus et l'État semblent parfois bien éloignés des préoccupations quotidiennes de nos petits bourgs, avec une déconnexion croissante d'un monde à la fois simple et tourmenté. Nos jeunes manquent de repères dans un environnement saturé d'informations, qui brouille souvent notre perception et notre compréhension.

Depuis notre village de La Rouaudière, pour ceux qui suivent les débats parlementaires et autres actualités, il apparaît parfois que les intérêts personnels prennent le pas sur l'intérêt national.

On demande à nos communes une rigueur budgétaire très stricte et une parfaite maîtrise des dépenses, ce que nous comprenons, mais il est difficile de comprendre pourquoi, plus haut, certaines dépenses ne semblent jamais remises en question. Ne devrait-on pas réfléchir d'abord sérieusement aux économies avant d'envisager de nouvelles recettes ?

L'année 2025 s'est clôturé avec l'inauguration des **arbres des naissances**, projet initié au début de cette mandature.

Chaque conseiller avait exprimé le souhait de créer un arboretum dédié aux naissances. Nous avons malheureusement eu la démission de deux conseillères en cours de mandat, mais l'engagement pris au départ aura été tenu.

L'année 2026 verra, comme prévu, le renouvellement général des conseils municipaux. Il s'agit d'un rendez-vous républicain régulier, encadré par des règles nationales qui évoluent au fil du temps, notamment en matière de parité et de présentation des listes.

Je souhaite remercier l'ensemble du conseil municipal pour le travail réalisé collectivement qui a permis de rétablir une rigueur budgétaire, de retrouver des finances saines et d'assurer la sécurité de notre mairie.

Je remercie également Madame Landais pour son travail quotidien, si précieux, et la félicite pour sa titularisation.

Je tiens enfin à exprimer ma gratitude pour la confiance que vous accordez aux élus municipaux dans l'accomplissement de leurs missions. Nous avons la chance de vivre dans un village accueillant, où habitants de longue date et nouveaux arrivants contribuent ensemble à une vie locale dynamique.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de très belles fêtes de fin d'année.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous adresse nos meilleurs vœux pour l'année 2026, et vous donne rendez-vous prochainement lors des vœux du maire en janvier.

Thierry Juliet

NOS ÉLUS



Elisabeth Doineau
Sénatrice de la Mayenne

Casser la montre n'efface pas le temps qui passe

À l'heure où je rédige cet article pour les bulletins municipaux, je n'ai jamais eu autant le sentiment que mes propos seront en total décalage avec l'actualité de la fin de l'année 2025 ou le début de 2026. Chacun s'accordera pour dire que la France vit une période chaotique sur le plan politique et que le monde se déchire dans un contexte géopolitique troublé.

Comment qualifier l'époque que nous traversons depuis quelques mois ? L'instabilité est permanente, les responsables politiques et les citoyens semblent tous gagnés par la crise de nerf. Nous avons déjà encaissé une dissolution, deux censures, une loi spéciale, une démission et quatre gouvernements successifs. En raison des débats budgétaires, la situation ne garantit aucunement l'apaisement, bien au contraire. Même si le Premier ministre, Sébastien Lecornu, appelle chacun à faire des efforts et à trouver le compromis, chacun reste campé sur ses positions. Vertige d'une guerre de tranchées qui peut donc durer, mais durer jusqu'à quand ? L'enlisement des débats budgétaires risque de nous mener tout droit vers l'usage des ordonnances. C'est une disposition de la Constitution si le Parlement ne se prononce pas au bout de 70 jours pour le budget de l'État et 50 jours pour le budget de la sécurité sociale. Et entretemps, aurons-nous une censure, une dissolution ? Certains souhaitent même la démission du président de la République pour des élections anticipées ! Tout cela ne règle absolument rien. Tout cela ne promet que le chaos plutôt que l'ordre, l'irrationnel plutôt que le discernement, la folie plutôt que la raison.

Avancer les aiguilles d'une montre ou casser la montre ne donnera jamais l'heure exacte !

Et l'heure est aux bonnes décisions : retrouver une trajectoire budgétaire qui tend vers l'équilibre pour diminuer nos déficits, redonner confiance aux marchés financiers, produire davantage afin de relancer l'économie, construire une protection sociale qui prend en compte le défi démographique, se préparer au changement climatique, se défendre face aux menaces extérieures... Tout cela suppose des choix donc des renoncements.

Mais n'est-ce pas là ce que chacun fait à l'échelle de sa famille, de son entreprise, de son association, de sa communauté, de ce que chaque élu local tente de faire pour sa collectivité ?

Qu'il me soit permis de saluer, élections municipales dans quelques mois obligent, les élus de nos communes. Pour certains, ce sera la conclusion d'un engagement de longue date, pour d'autres, ce sera l'envie de servir de nouveau ou pour la première fois. À toutes ces femmes et ces hommes, je veux adresser ma gratitude et mes encouragements. La commune reste, à mes yeux, le maillon fort de notre démocratie et du chaînage territorial. Les Français y sont particulièrement attachés et ils ont raison : elle est leur repère, leur ancrage, le lieu du lien social et de la proximité. Cet attachement tient beaucoup à l'engagement de nos élus locaux. Par leurs initiatives, leur capacité d'écoute et leur pragmatisme, ils démontrent chaque jour que l'intérêt général peut guider leur choix dans un environnement toujours plus complexe.

Tout engagement est exigeant, ce qui est possible au niveau d'une commune peut l'être aussi au niveau national. Les décisions ne sont certes pas de la même échelle, de même nature, et n'ont pas la même répercussion. Toutefois, il n'en demeure pas moins que, dans tous les cas, il faut conjuguer patience, détermination et raison gardée.

La France est un grand pays. Les Français ont du talent. Nul doute que les qualités de chacun permettront de retrouver la voie du bon sens et de la prospérité. Belle et bonne année 2026 à toutes et tous.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Thierry JULIOT

Maire

Culture Finances Economie Sécurité Festif
Développement Education Communication
Urbanisme Ruralité Associations Travaux
Aménagement Citoyenneté

Didier ROSSIGNOL

1er Adjoint

Commission :
Voirie, Travaux et
Bâtiments Communaux,
Finances



Hervé COLAS

2ème Adjoint

Commission :
Voirie, Travaux et
Bâtiments Communaux,
Finances, Location



Marie-Paule BREHIER

3ème Adjointe

Commission :
Finances, Communication,
Fleurissement, Locations,
Education, Association,
Relation Sociale

Noëllie COURNÉ

Conseillère municipale

Commission :
Éducation,
Communication,
Relation Sociale,
Enfance & Jeunesse



Samuel GEFFRAY

Conseiller municipal

Commission :
Finances,
Ordures Ménagères,
Fleurissement, Association



Mickaël DUPONT

Conseiller municipal

Commission :
Travaux et Bâtiments,
Communication, Locations
Fleurissement, Association
Référent Culture,
Référent Militaire

Loïc LARDEUX

Conseiller municipal

Commission :
Location, Finances,
Travaux et Bâtiments,
Voirie

Suivez nous sur le site de
la commune : www.la-rouaudiere.fr

et sur



Jean-Philippe SIMON

Conseiller municipal

Commission :
Association,
Ordure Ménagère,
Communication



Les Agents Communaux

Catherine LANDAIS



Rédactrice
Secrétaire de Mairie

Agnès GUÉDON



Assistante Administrative

David DEVILLE



Agent Territorial

LE BUDGET

BUDGET PRÉSENTÉ AU VOTE POUR L'ANNÉE 2025

Subventions versées aux associations

Association Sportive Roaldérienne

400 EUROS

Roald Anim Jeunesse

100 euros

Les Anciens Combattants de La Rouaudière AFN

100 EUROS

Comité des fêtes

100 euros

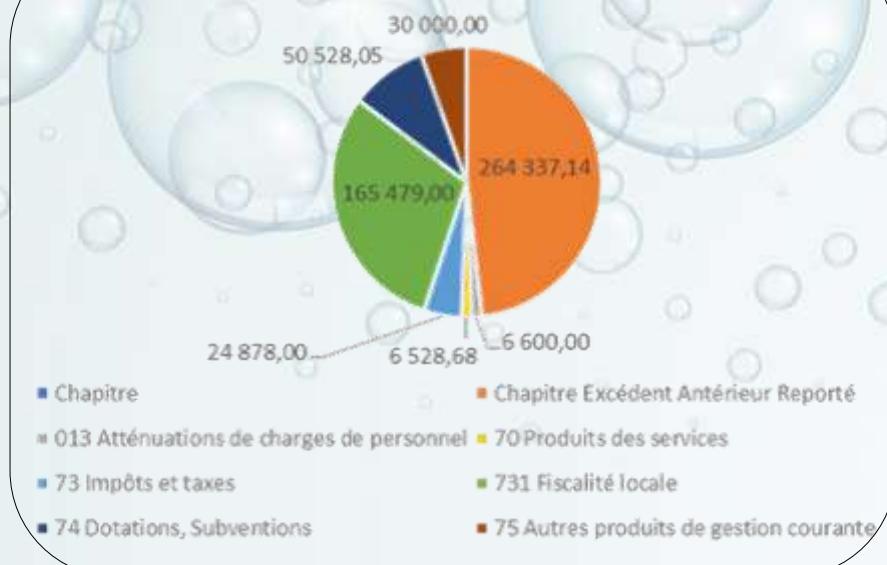
Taux communaux

Taxe foncière bâtie (TFB) 47.22%

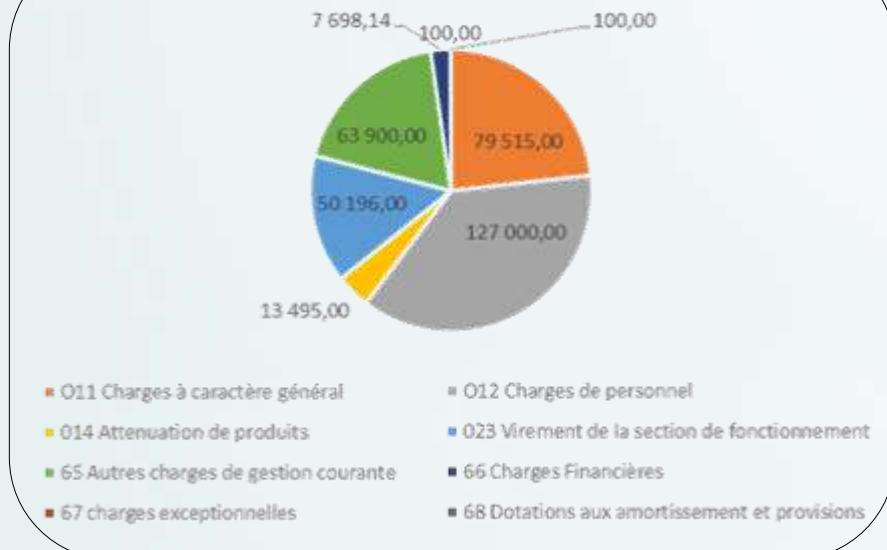
Taxe foncière non bâtie (TFNB) 46.65%

Taxe d'habitation (TH) 15.91 %

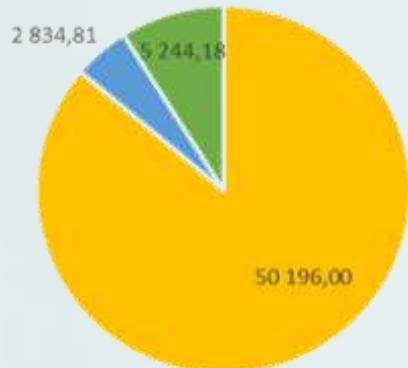
Recettes de fonctionnement par chapitre



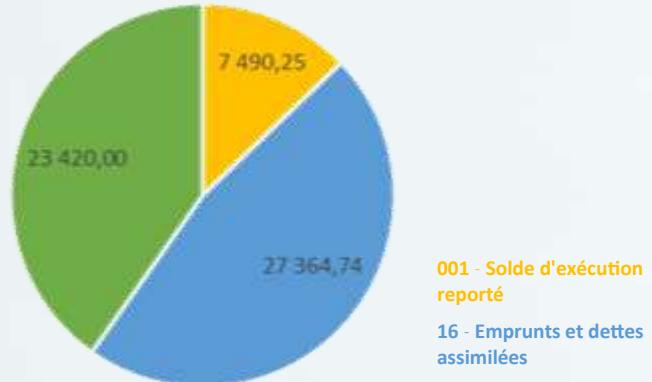
Dépenses de fonctionnement par chapitre



Recettes d'investissement par chapitre



Dépenses d'investissement par chapitre





Quel est le mode de scrutin des élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants ?

- Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune). Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal
- Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
- Alternance stricte femme/homme ou inversement

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

REpublique FRANçaise **Vie publique**

Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B

1^{er} TOUR
La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges.
Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

2nd TOUR
Sans majorité absolue
Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.
Pour se maintenir au 2nd tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour.
Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

© DILA 2025

• Exemple pour une commune de 400 habitants (élection de 11 conseillers municipaux) : 2 listes A et B :

- Premier tour : la liste A a la majorité absolue ; elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges. Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés).

Sans majorité absolue, second tour : mêmes règles de répartition que pour le premier tour (prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle).

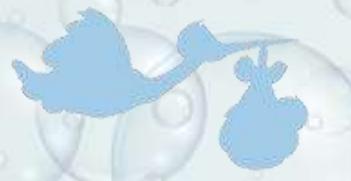
Pour se maintenir au second tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au premier tour.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

VOTRE ÉTAT CIVIL



Reconnaissance



Naissance



Mariage



Décès

NAISSANCE



Nataé PÉNIN

Le 6 Août 2025

MARIAGE



Mme Alexandra COUTANT

et

M. Jérôme RIVARD

19 Juillet 2025

LE RECENSEMENT



Suite au recensement de la population en Février 2025, nous comptabilissons 326 habitants sur la commune.

Nous rappelons que celui ci est nécessaire afin d'établir les futurs projets d'une commune et les actions à mettre en place.

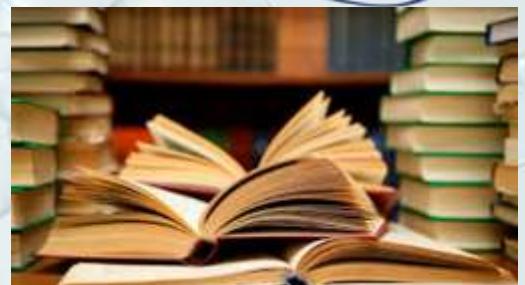
INFORMATIONS MUNICIPALES

LA BIBLIOTHEQUE DE LA ROUAUDIERE

LA BI BLI OTHEQUE

mercredi de 15h30 à 17h30

samedi de 10h00 à 11h00



L'équipe de bénévoles vous accueille tout au long de l'année avec un large choix d'ouvrages (romans, documentaires, bandes dessinées, albums jeunesse). La bibliothèque est un espace convivial ouvert à tous, des enfants aux adultes. L'inscription est gratuite.

N'attendez plus pour venir franchir ses portes le **mercredi de 15h30 à 17h30** ou bien le **samedi de 10h00 à 11h00** !

Le mercredi, la bibliothèque est aussi un lieu d'animation où vous pouvez venir assister à un conte tapis animé par Madame **Sylvie Chenault** dédié aux plus jeunes enfants. Monsieur **Rafe Beckley** poursuit l'animation avec un cours d'anglais pour les enfants un peu plus âgé.



*La lecture, c'est le voyage de l'esprit... sans bouger de sa chaise !
Rejoignez-nous et laissez-vous emporter !*

Mardi à 17h00



Nous continuons à proposer des cours d'anglais informels à la Bibliothèque durant l'année scolaire, ouverts à tous les membres de la commune, gratuitement.

Le mardi à 17h, pendant une heure, nous passons du temps avec des adultes qui souhaitent apprendre l'anglais de base et fonctionnel. Peu importe où l'on voyage en Europe, il y a toujours quelqu'un à proximité qui parle anglais - vous pouvez donc au moins commander un repas ou un verre de vin où que vous soyez !



Les Assistantes Maternelles

• Mme BRÉHIER : 02.43.06.61.38

24 rue du Maine - 53390 La Rouaudière



INFO UTILES

URGENCE QUI APPELER ?

115	Urgences Sociales
116 000	Enfants disparus
116 111	Enfants en danger
119	Enfants maltraités
3919	Femmes victimes de violence
197	Alerte attentat et enlèvement



Gendarmerie nationale

Gendarmerie : 17
Brigade de Craon : 02.43.06.17.20
Saint-Aignan-Sur-Roe : 02.43.06.51.06
Ouverte le vendredi de 8h00 à 12h00



Pharmacie GENDRON
Saint-Aignan-Sur-Roe
02.43.06.51.34



3 Rue Relais des Diligences
Saint-Aignan-Sur-Roe
02.43.06.93.22

Antenne solidarité 53 CRAON

Adresse : 7 rue de l'Éperon 53400 Craon
Téléphone : 02 43 09 17 80

Assistantes sociales

P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile)

Horaires : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
9h-12h et 13h30 - 17h, mardi 9h-12h



DAE
DEFIBRILLATEUR
AUTOMATISE
EXTERNE

Un défibrillateur est disponible sur la commune de la Rouaudière. Situé sous le préau , près de la salle Paul Vivien, il permet de réanimer une personne victime d'un arrêt cardiaque. N'hésitez pas à vous servir de ce dispositif en l'attente des services d'urgences (Samu, Pompiers etc...)

COMMUNAUTÉ de COMMUNES



Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
29 rue de la Libération, 53400 Craon
[02 43 09 09 65](tel:0243090965)
contact@cias.paysdecaon.fr

CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Communauté de Commune

Du Pays de Craon

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 puis 13h30 à 17h00

Tél. 02 43 09 61 61

accueil@paysdecaon.fr

Environnement / Matériel : Tél. 02 43 09 61 64

environnement@paysdecaon.fr

Eau / Assainissement : Tél. 02 43 06 14 03

eau@paysdecaon.fr

LES LOCATIONS

La Salle Socio-Culturelle & Le Manoir



Vous pourrez organiser diverses réceptions : baptêmes, mariages, fêtes de famille, spectacles..... dans une salle récemment restaurée et modernisée.

La salle a une capacité d'accueil de 220 personnes (selon l'événement).



La salle "Paul Vivien" se situe dans un cadre verdoyant au centre d'un village du Sud Mayenne.



Vous aurez également la possibilité de disposer de couchages à proximité dans le Manoir du village.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour connaître les disponibilités.



Contact

 mairie.la.rouaudiere@wanadoo.fr

 02 43 06 54 67

Gîte La Huberderie

Sur le chemin du Mont Saint Michel à Saint Jacques de Compostelle, venez découvrir le charme et l'authenticité d'un lieu préservé du temps ...

Pour les amoureux des vieilles pierres et ceux qui recherchent calme et tranquillité.

Les communs de cet ancien relais de chasse du XVI I ème siècle accueillent un gîte de groupe.

En pleine nature, isolé de près d'un kilomètre de toute habitation, c'est également le lieu idéal pour vos cousinades, stages, réunions et séminaires.



Capacité : 28 couchages

Composition : Ancien corps de ferme de 500 m² rénové en 4 maisons, au total de 12 chambres (dont une adaptée aux PMR), 7 salles d'eau, 8 WC, une grande salle de 86m², une grande cuisine équipée de 53 m².

Parc de 5 hectares pour se ressourcer au cœur de la nature.

Détail couchage : 4 lits doubles - 20 lits simples - 2 lits bébé

Location : 2 jours et 1 nuit minimum sur devis

Contact

Ouvert toute l'année



Mobile : 06 30 01 12 25



lahuberderie@gmail.com

<http://la-huberderie.com/>

LES TARIFS MUNICIPAUX

Tarifs en vigueur pour l'année 2026

Salle Paul Vivien



	Forfait Week-end end (Vendredi 17h au Lundi 10h)	Caution
Grande salle et petite salle	450 euros	
Podium(max 28m ²) Installé sur 18 m ²	Forfait ajout ou suppression 75 euros	Caution gros entretien 1500 euros
Forfait Mariage (Jeudi 17h00 au Lundi 12h00)	800 euros	
Associations de la commune	1 gratuité l'année (voir conditions en Marie)	Caution petit entretien 250 euros (ménage)
Événements particulier (St Sylvestre, Loto...)	Devis sur demande en Mairie	
Tables et Chaises extérieures	Forfait de 50 euros	
Chauffage du 30/10 au 30/04	150 euros le week-end	

Le Manoir

Forfait Week-end (19 couchages)	300 euros
Pèlerins	10 euros la nuit

Tarifs du Cimetière

	15 ans	30 ans
Concession traditionnelle Adulte (2 m ²)	65 euros	140 euros
Concession traditionnelle Enfant (1 m ²)	35 euros	80 euros
Colombarium	150 euros	300 euros
Cave Urne	50 euros	110 euros
Jardin des souvenirs	30 euros pour la pose de la plaque	

RÈGLEMENTATIONS

REGLEMENTATION SUR LA COMMUNE

Au cours de ces derniers mois, diverses réglementations ont été mises en place, via des arrêtés municipaux et délibérations du conseil municipal :

Animaux en divagation (arrêté 04/2024 du 12 mars 2024 et délibération 2024-10 du 28 mars 2024)

Mise en application de mesures de police du maire :

rappel de l'obligation des propriétaires d'animaux, modalités de saisies et conduites dans des lieux de dépôts et sanctions (contraventions et participation aux frais de captures des animaux errants et en état de divagation).

Les chiens de catégories 1 et 2 doivent être **muselés et** tenus en laisse par une personne majeure.

La loi impose aux chiens de cette catégorie qu'ils soient déclarés en mairie de la commune où réside le propriétaire du chien.



Dépôts sauvages d'ordures (arrêté 12/2024 du 06 juillet 2024 et

délibération 2024-24 du 19 septembre 2024)



Mise en place d'une mesure de police du maire pour la lutte contre les abandons et les dépôts illégaux de déchets par les particuliers: recherche de la personne responsable, définition de l'infraction commise et sanctions : contravention et frais d'enlèvement par les services municipaux.



Entretien des trottoirs (arrêté 14/2024 du 17 septembre 2024)

Arrêté fixant les modalités d'entretien des trottoirs et caniveaux : obligations aux riverains, qu'ils soient locataires ou propriétaires, de procéder à l'entretien devant leur logement, y compris en ce qui concerne les végétaux (haies et arbres qui débordent sur la voie publique).

Certaines décisions découlent de comportements incivils réguliers. La collectivité en subit des conséquences (participation financière à un organisme agréé pour le ramassage des animaux errants, temps passé par l'agent municipal pour la remise en état ou pour la captivité des animaux, frais de déplacements, etc.)

Nous comptons donc sur chacun d'entre vous pour faire preuve de civisme, même si certains faits observés peuvent émaner de personnes extérieures à la commune.

Nous lutterons d'autant plus pour que cela cesse.

Il est possible de prendre connaissance du contenu de ces décisions en mairie. (secrétariat et/ou panneaux d'affichage).



ÉCOLE PUBLIQUE

Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC)

LE TRAIT D'UNION

10, Boulevard Charles de Gaulle

53 390 SAINT-AIGNAN-SUR-ROË

Directeur : Matthias DOUILLARD

Contact : 02 43 06 95 63 - ce.0530381b@ac-nantes.fr

1. Présentation

Les élèves des communes de Saint-Aignan-sur-Roë, Saint-Michel-de-la-Roë, Brains-sur-les-Marches et de la Rouaudière sont regroupés en RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré).

Cette année, l'école publique située à Saint-Aignan-sur-Roë accueille 115 élèves répartis en 5 classes.

Debout : Delay Romain – Lejeune Elodie – Theard Laura – Juge Fabienne – Le Faou Marie-Pierre – Denoix-Mandelli Catherine – Lidouren Manon – Douillard Matthias

Au 1^{er} rang : Gaultier Denis – Dedelot Aurélie – Verger Maya – Catrouillet Natacha - Bellan Anaïs



2. Retour sur l'année 2024 – 2025

En plus des apprentissages des savoirs fondamentaux, de nombreux projets ont marqué l'année scolaire 2024 – 2025. Ces actions viennent enrichir les parcours culturel, artistique, citoyen et sportif des élèves.

Actions à visée littéraire

Fréquentation régulière de la bibliothèque

Découverte de la médiathèque de Craon

Rencontre avec des écrivains

Randonnée contée dans la forêt de Brocéliande

Soirée lecture au Parc du Frêne avec le projet Bibliothèque Sans Frontière (remise de livres aux élèves)



LE TRAIT D'UNION

Actions à visée citoyenne

Elections de délégués au sein de l'école
Participation aux cérémonies de commémoration
Initiation aux gestes de premiers secours
Rencontre intergénérationnelle avec les résidents de l'EHPAD



Sensibilisation au respect de l'environnement
Lutte contre le harcèlement scolaire
Permis Internet



Actions à visée culturelle

Spectacle culturel pour chaque classe
Carnaval
Sortie au Puy du Fou et à Terra Botanica



Séance cinéma pour chaque classe
Sortie dans la forêt de Brocéliande
Venue de la classe orchestre du collège à l'école



Actions à visée sportive

Natation scolaire (Savoir Nager)



Projet danse avec un intervenant



Initiation au judo

ÉCOLE PUBLIQUE LE TRAIT D'UNION

Temps forts de l'école

Chaque année, les enseignants et l'Amicale laïque organisent 2 temps forts : un spectacle de Noël en décembre et une fête de l'école au mois de juin.



3. Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Ont été élus pour l'année 2025-2026 : VALLEE Aurore BEAULIEU Elodie MENARD Audrey
LEBRETON Mélanie SIMON Elodie BOUTEMY Laëtitia DRISSI Raphaël
LANCELOT Tiphenn CAMINO Sonia ABLIN-HOGRET Sonia

L'équipe enseignante remercie les Municipalités pour leur participation dans les différents projets de l'école ainsi que les agents communaux pour leur travail et leur disponibilité auprès de l'école.

4. Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est une association de bénévoles qui apporte une aide à l'Ecole. Tous les ans, elle organise avec les enseignants, des moments forts dans la scolarité de l'enfant comme le spectacle de Noël au mois de décembre et la fête de l'école au mois de juin.

Grâce à la mise en place de différentes actions, cette association finance chaque année une ou plusieurs sorties pédagogiques ainsi que le transport scolaire nécessaire à ces sorties.

Tous les 2 ans, elle offre environ 200 euros à chaque enfant de CM pour partir en classe de découvertes.

Sans cette association, les enfants ne pourraient pas bénéficier de ces projets inoubliables.

Venez nous rejoindre !

Le bureau :

Présidente et Vice-Présidente

ABLIN HOGRET Sonia et GERAULT Audrey

Secrétaire et Secrétaire adjointe

RAMBAUD Pauline et MENARD Audrey

Trésorière et Trésorière adjointe

POTTIER Magali et GESLIN Marlène

Membres

Tous les parents ainsi que l'équipe enseignante



Les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et vous rappellent que toute aide est la bienvenue.

Contact : amicale.st.aignan@gmail.com

5. Actions et événements programmés

Vente de farine pour gâteaux : courant novembre

Arbre de Noël : Vendredi 12 décembre 2025

Tartiflette à emporter : courant février

Portes ouvertes de l'école : Samedi matin 14 mars 2026

Loto en ligne : 8 mars – 20 mars – 27 mars et 2 avril

Soirée dansante de l'école : Samedi 21 mars 2026

Vente de plants de légumes : courant mars- avril

Vente de saucissons : courant juin

Fête de fin d'année : Dimanche 28 juin 2026



L'Ecole Publique Le Trait d'Union et l'Amicale Laïque vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour l'Année 2026

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

La Roue aux Bières Why Not :

Réouverture d'un commerce du village !

Après 5 ans de fermeture suite à la crise sanitaire, Les Roaldériens ont pu le 1^{er} Avril 2025 redécouvrir « La Roue aux Bières Why Not » où Rachel et Jean-Marc sont ravis de vous accueillir.

Ils remercient la communauté anglaise et les villageois pour leur fidélité.



Repas des aînés :

Le 2 Mars 2025 a eu lieu à la salle Paul Vivien le traditionnel repas des aînés.

34 personnes de plus de 65 ans étaient réunies accompagnées de 6 élus de la commune de la Rouaudière autour d'un repas proposé par le restaurant « Le Marmiton ». Un moment de partage et de rencontres toujours apprécié.

Argent de poche :

Durant les vacances d'été et de la Toussaint, 7 jeunes de la commune âgés de 16 ans ont réalisé divers travaux (peinture, entretien du cimetière et de la voirie,...) encadrés par l'agent communal et des élus bénévoles dans le cadre du dispositif « argent de poche ».



Arbres des naissances :

La municipalité a décidé de planter 6 arbres afin de symboliser les naissances des enfants nés de 2020 à 2025. L'inauguration a eu lieu le Dimanche 23 Novembre 2025 en présence des familles. Les enfants se sont vus remettre un certificat de parrainage à l'issue de ce rassemblement.



Sortie à Paris :

Le Jeudi 30 Octobre 2025, élus, conjoints et personnel communal se sont rendus à Paris pour visiter de beaux monuments comme l'Assemblée nationale et Notre-Dame.

Une promenade sur la Seine a clôturé cette belle journée.

LES ASSOCIATIONS



Bonjour à tous, chers amis roalderiens,

Les membres du comité des fêtes, vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2026.

L'année 2025 a permis au comité de faire vivre notre village avec ses deux manifestations.

Le 10 mai a eu lieu le concours de palets au terrain de foot, celui-ci a rassemblé 55 participants en simple le matin et 55 équipes l'après-midi, notre record !!! La journée fût agréable, joueurs et visiteurs étaient au rendez-vous.

Le 18 octobre a eu lieu la soirée dansante à la salle Paul Vivien. Nous avons accueilli 110 personnes.

Une soirée relax et sympathique qui a permis de se retrouver entre amis !!

Pour l'année 2026, Le comité souhaite réitérer son concours de palets et sa soirée.

Voici les dates à retenir :

Concours de palets 2026 : samedi 9 mai

Soirée dansante 2026 : samedi 17 octobre

Nouveauté 2026 : CABARET/SPECTACLE avec LE TRIO DEVILLE

Samedi 7 novembre 2026

Le bureau est composé :

Président : Noël CAHOREAU

Vice-président : Mickaël DUPONT

Vice-président : Anthony VERGER

Secrétaire : Noémie DUPONT

Trésorier : Jenny CAHOREAU

L'ensemble du bureau remercie les bénévoles ainsi que les artisans et commerçants pour leur participation. Celle-ci a permis le bon déroulement des manifestations de cette année 2025. Nous invitons tous les nouveaux bénévoles à venir rejoindre notre équipe pour l'année 2026. Avec davantage de bénévoles, nous pourrons organiser davantage de manifestations !!!! N'hésitez pas.

Le bureau du comité des fêtes



L'ensemble du bureau souhaite remercier toutes les personnes sans qui ces soirées ne pourraient pas être organisées. Les bénévoles, les commerçants et surtout vous.

Sans votre présence ces manifestations n'existeraient plus.

Nous vous donnons rendez vous le samedi 7 février 2026 pour notre soirée dansante.

Vous pouvez toujours nous contacter à ausondesdecibels@gmail.com ou au 06.14.17.24.10

L'association vous souhaite à tous et à toutes une très bonne et heureuse année 2026.

LES ASSOCIATIONS



L'équipe de football de l'AS Roaldérienne

Bonjour à toutes et tous.

Les membres de l'ASR vous souhaitent une très bonne année 2026.

La saison 2024/2025 s'est terminée sur une belle note avec une troisième place en division 3.

En cette nouvelle saison 2025/2026 nous avons accédé au deuxième tour de coupe de France en alliant rigueur, discipline et cohésion avec la vingtaine de licenciés du club.

Cependant à ce jour, nous rencontrons quelques difficultés en championnat, en espérant du mieux pour 2026.

Sur le plan des manifestations, la soirée choucroute a connu une bonne fréquentation et le tournoi inter-famille un très grand succès.

Vous pouvez déjà prendre note de notre soirée Paella ou Tartiflette le **samedi 7 Mars 2026** assurée par La Roue aux Bières Why Not.

Rien ne serait possible sans nos sponsors que nous remercions pour leur générosité.

Encore belle année 2026 à vous.

Sportivement

Mickael Dupont (Référent associations)



La pêche à l'étang communal.

Les référents veillant à l'étang communal de La Rouaudière, vous souhaitent une belle année 2026, Nous rappelons que les cartes de pêche sont en vente à la Mairie et/ou auprès d'un des référents, Loïc Lardeux, Roland Séjourné, Alain Lardeux et Joseph Bodin

Carte Année Adulte

20 euros

Carte Année Enfant

10 euros

(de 12 à 16 ans)

Carte à la journée

2 euros la gaule (max 3)



AMI S PECHEURS

Pour le respect de la nature, de l'environnement et le bien-être de tous,
veuillez laisser votre emplacement propre et rangé.
Merci de votre compréhension.

LES ASSOCIATIONS



Bonjour à tous.

Le Club des bons amis a fermé définitivement le 3 février 2025.

Les fonds restants de l'association (529.12 €) ont été versés à la mairie de la Rouaudière afin que ceux-ci servent au profit des personnes âgées de la commune. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont fait vivre cette association. Nous remercions également la commune de la Rouaudière pour la mise à disposition du manoir et de la salle des fêtes qui nous ont permis de nous réunir tout au long de ces années.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026.

Les anciens combattants de La Rouaudière

Nous avons commémoré la libération du 8 Mai 1945, le dimanche 1er Mai 2025, accompagnés des combattants et de leurs épouses ainsi que les veuves des anciens combattants défunt.

Par ailleurs, le mardi 11 Novembre , nous nous sommes réunis pour commémorer l'armistice du 11 Novembre en présence de nos amis anglais ainsi que de notre sénatrice Madame DOI NEAU Elisabeth , des membres du conseil municipal et de nos jeunes.

Nous vous attendons nombreux pour les prochaines commémorations.

le président
Georges COLAS



L'ADSL s'en va bientôt,

lafibre

est déjà là !

Communication du Syndicat Mayenne THD
et de son déléataire Mayenne Fibre

RAPPEL

Fermeture du réseau Télécom historique
pour la téléphonie et l'internet.



**POUR MAINTENIR VOTRE LIGNE FIXE,
VOTRE TÉLÉPHONE FIXE
DOIT ÊTRE CONNECTÉ
À LA FIBRE.**

TOUS CONCERNÉS

Même si vous n'utilisez pas internet chez vous,
mais seulement votre téléphone fixe,
cette information vous concerne.

Votre téléphone ne fonctionnera plus
à partir du 31 janvier 2027.

Vous devez dès à présent évoluer
vers un abonnement fibre.

Certains fournisseurs d'accès peuvent
vous proposer des offres de fibre optique
seulement pour les téléphones fixes.
Contactez dès maintenant votre fournisseur.

Plus de renseignements sur
lafibreprendlareleve.com



LES ENTREPRISES



53540 LAUBRIÈRES
js@charpentelaubertine.fr

www.charpentelaubertine.fr

www.facebook.com/charpentelaubertine

06 47 87 96 36

Bâtissons ensemble avec des matériaux renouvelables

CHARPENTE BOIS NEUF ET RÉNOVATION
MAISON OSSATURE BOIS ■ ISOLATION PAILLE ET TERRE CRUE
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR ■ HANGAR AGRICOLE

ÉCHOBAT
MAISON DE L'ÉCOLOGIE ET DU BÂTIMENT

RGE
ÉCO
artisan

Collectif
PAILLE



Vous propose ses services pour tous vos travaux de menuiserie intérieure :

- Création/ Fabrication de mobilier sur mesure
- Restauration de meuble/ relooking
- Sablage de mobilier en bois massif
- Pose de parquet, massif, stratifié, pvc.

A l'écoute de vos besoins, contactez nous.

Art de Mains - L'Ermenaudière - 53390 La Rouaudière - Téléphone : 06 48 76 21 77

Email : contact@artdemains.com

DJ Animation 53



Yoann a pour objectif de vous faire passer d'agréables moments.

Il pourra sonoriser et éclairer vos anniversaires, mariages, baptêmes, soirées d'associations en intérieur comme en extérieur et des jeux pourront être organisés suivant vos demandes.

Il se déplace sur un large périmètre en Mayenne, Ille et Vilaine, Loire Atlantique et Maine et Loire. N'hésitez pas à le contacter pour la moindre information à dj.animation.53@gmail.com ou au 06 22 37 44 39.

La Roue aux Bières Why Not



Ouvert du Dimanche au Vendredi de 10h à 21h

Menu Ouvrier le Midi

Snack le soir

Jeu de cartes avec les aînés tous les jeudis de 14h à 17h

LES ENTREPRISES

Construction Certenais

Entreprise de maçonnerie récemment installée sur votre commune, est à votre service pour tous vos travaux :

Neuf et Rénovation

Taille de pierre

ravalement

petit terrassement

Devis et conseil à l'écoute des clients, tous les travaux sont garantis par une décennale.

Construction Certenais

La Lande Feve – 53390 – La Rouaudière

06 8018 78 90 - constructioncertenais@gmail.com

Facebook : Anael Certenais (construction certenais)



53390 La Rouaudière



06 26 29 62 58



Un travail soigné

Un professionnel disponible
et à votre service



Des délais respectés



Un bon rapport qualité/prix



Un devis gratuit

Sonia FALLET - Les quatre routes - 53390 La Rouaudière - 06 26 29 62 58 - seriestyle@sfr.fr

La Fromagerie de M. Henry



Fabrication et affinage de fromage au lait cru à la ferme.

Présent sur le marché de [Martigné-Ferchaud](#)

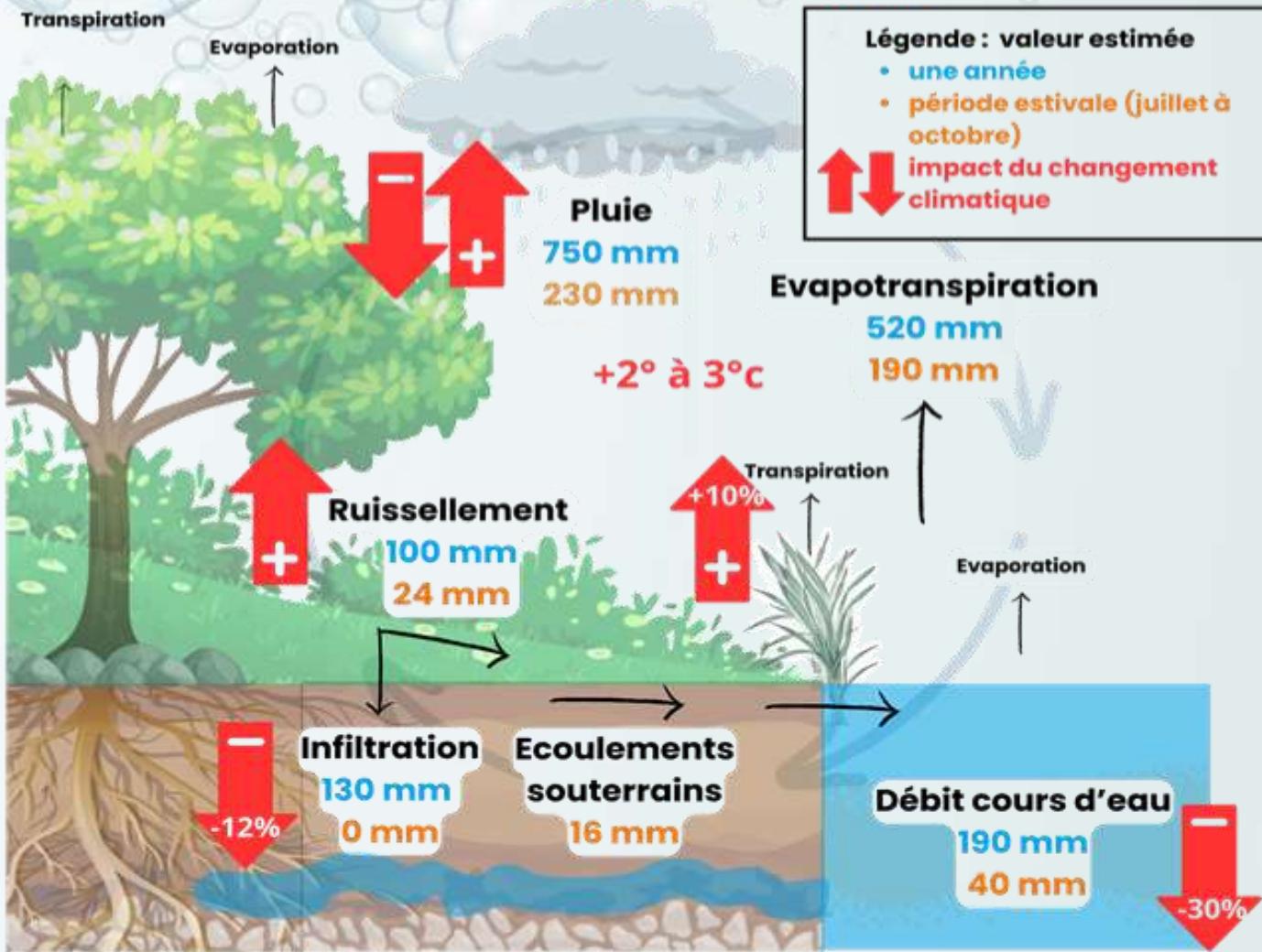
le vendredi matin et sur le marché de producteurs à [la Guerche de Bretagne](#) le samedi matin.

Lafromageriede.m.henri@gmail.com

06.72.89.46.40



Cycle de l'eau et répartition des consommations sur le bassin de l'Oudon

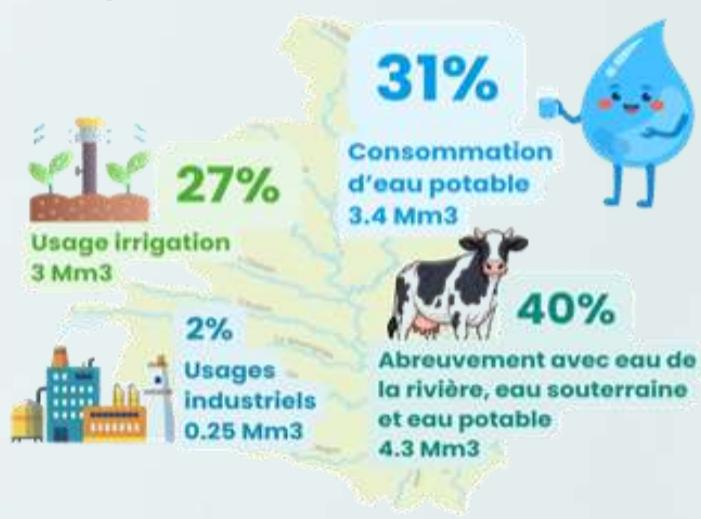


Une faible partie des pluviométries tombées sur le bassin versant permet de fournir les cours d'eau et aucune quantité d'eau n'est stockée dans la partie souterraine. La période estivale engendre des périodes de sécheresse intense sur le bassin versant de l'Oudon.

Présons une ressource fragile en adaptant sa répartition

La Commission Locale de l'Eau a identifié les consommations par usage. Il s'agit de moyenne à l'échelle du bassin de l'Oudon, les parts peuvent varier d'une année sur l'autre. L'eau potable consommée sur le bassin provient également de la rivière la Mayenne et de la Loire puisque les ressources sur le territoire ne sont pas suffisantes pour alimenter la population en eau potable. Il est donc essentiel de préserver une certaine quantité d'eau pour répondre aux différents usages.

Consommation en millions de m³ par an
Moyenne 2010-2021 = 11 millions de m³



Quand je réduis, tri et recycle mes déchets, j'agis pour notre avenir !



HORAIRES DES DÉCHETTERIES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BALLOTS ZA route de Craon 02 43 06 62 40		13h30 - 17h30		9h00 - 12h00		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
COSSE-LE-YIVIEN ZA des Platanes 07 88 58 87 60	13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
CRAON Chemin des Carteries 07 88 57 50 92	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
CUILLÉ Route de Saint-Poix 02 43 07 55 67		13h45 - 17h30				9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
RENAZÉ Chemin de la Malvalière 06 74 91 01 74			9h00 - 12h00 13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
ST-AIGNAN-SUR-ROË ZA des Charmilles 02 43 06 79 60				13h30 - 17h30		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
QUELAINES-ST-GAULT ZA de la Chesnaie 02 43 69 54 31	13h30 - 17h30		9h00 - 12h00			9h00 - 12h00 13h30 - 17h00

MÉMO TRI



Depuis juillet 2024, l'accès aux déchetteries du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon est conditionné à une inscription préalable.

Rendez vous sur le site : <https://www.paysdecaon.fr/> puis cliquer sur



Contrôle d'accès déchetteries

et découvrez tous les éléments pratiques à connaître sur le fonctionnement de ce contrôle d'accès.

Ou scanner le Qrcode ci-dessous pour un accès direct au formulaire.





L'ÉPICERIE SOCIALE LE PELICAN, C'EST QUOI ?

« ELLE OFFRE AUX BÉNÉFICIAIRES UN CHOIX DE PRODUITS ALIMENTAIRES, D'HYGIÈNE ET D'ENTRETIEN, CONTRE UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE. »



NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES POUR

LE TRANSPORT
DES DENRÉES



LA PRÉPARATION
DE L'ESPACE VENTE



L'ENREGISTREMENT
ET ENCAISSEMENT



POUR NOUS CONTACTER :



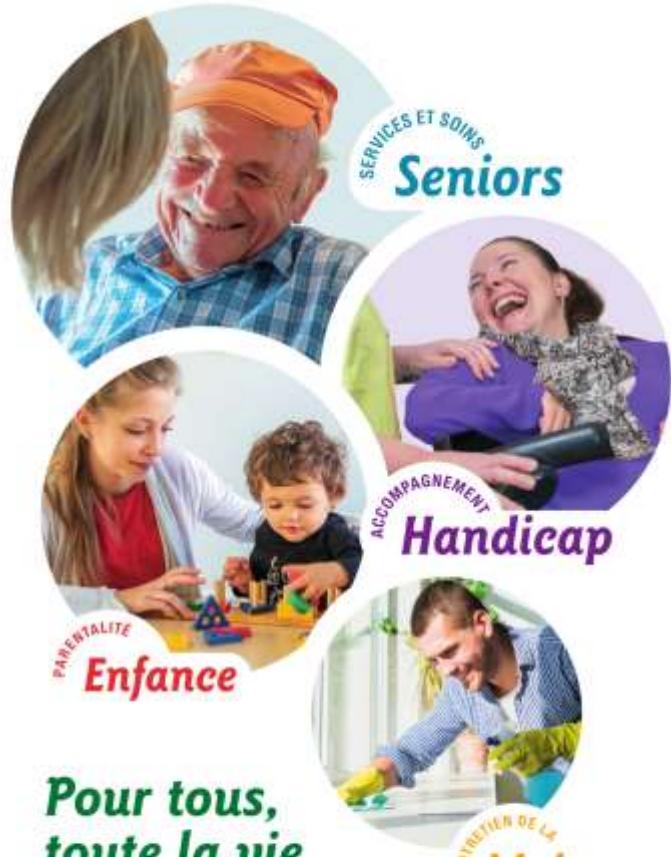
ANCIENNE TRÉSORERIE, 8 RUE D'ANJOU, 53390 SAINT-AIGNAN-SUR-ROË



EPICERIESOCIALELEPELICAN@GMAIL.COM



02 43 06 54 34



**Pour tous,
toute la vie,
partout.**



**Bien vivre & bien vieillir
chez soi, grâce à l'ADMR !**



A.D.M.R. De ST AIGNAN SUR ROE

7 Rue relais des diligences

53390 St Aignan Sur Roe

Téléphone : 02.43.07.45.94



Pour plus d'information, contactez-nous !

contact@admr53.fr

www.admr53.fr

L'ADMR pour bien vivre et bien vieillir à domicile !

Depuis 1945, l'ADMR est un acteur clé de l'économie sociale et solidaire constituant le 1er réseau associatif national de service à la personne. Sa mission : permettre à chacun de bien vivre chez soi, de la naissance à la fin de vie.

Grâce au professionnalisme de ses salariés et à l'engagement de ses bénévoles, l'ADMR crée du lien social en offrant des services personnalisés à chaque individu.

L'ADMR de ST AIGNAN SUR ROE, avec ses 17 salariés et 22 bénévoles, accompagne près de 200 bénéficiaires dans les communes de : BALLOTS, BRAINS- SUR-LES-MARCHES, FONTAINE-COUVERTE, LA ROUAUDIERE, LA ROE, LA SELLE CRAONNAISE, ST AIGNAN-SUR-ROE, ST ERBLON, ST MICHEL-DE-LA- ROE, SENONNES.

L'ADMR de ST AIGNAN SUR ROE propose divers services : Entretien du domicile, aide au lever et au coucher, préparation et assistance aux repas, accompagnement, courses, heures de confort, garde d'enfants, télé-assistance.....

Pour en savoir plus, contactez-nous à l'ADMR DE ST-AIGNAN-SUR-ROE

Tél : 02.43.07.45.94, adresse mail : staignansurroe@admr53.fr

Une question, un besoin d'information
sur votre service régional de transport ?

allô Adéop



Nos conseillers sont disponibles par téléphone au [09 69 39 14 14](tel:0969391414) (appel non surtaxé)
de 7h à 20h du lundi au vendredi et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).



Forfait multi

Des voyages illimités de 1 à 5 personnes au prix de 30€ pour 1 jour ou 45 € pour 2 jours !

A partir
de 30 €



Forfait multi Aléop : la liberté de voyager ensemble, sans se ruiner



Billet ecco

Avec ecco, vos billets entre 1€ et 21€, sur toutes vos destinations en Pays de la Loire.

De 1 à 21 €



allô Adéop

Tel. 09 69 39 14 14

Appel non surtaxé

Du lundi au vendredi de 7h à 20h
Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h



Pour faciliter le maintien à domicile sur le Pays de Craon

Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)
Sur prescription médicale (prise en charge à 100 % par les caisses)

Les soignants :

Un pôle de coordination infirmiers et d'aides soignants et/ou assistant de soins en gérontologie.

Equipe Mobile Spécialisée d'accompagnement (EMSA) Sur prescription médicale

Pour les personnes atteintes de troubles cognitifs débutants et afin de faciliter le maintien des activités quotidiennes et accompagner l'aînant, 12 à 15 séances d'une heure ont lieu avec un assistant de soins en gérontologie, renouvelable 1 fois/an. En partenariat avec le centre hospitalier de Château-Gontier.

Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)

Coopération entre l'ASMAD et les ADMR de Ballots, Cossé le Vivien, Craon, Cuillé, Méral, Quelaines, Renazé, Saint Aignan sur Roë.

Association du Service de Maintien A Domicile du Pays de Craon

70, Rue A.L. Lavoisier - 53230 COSSE LE VIVIEN

Site internet : <https://www.assmadone53.fr/assmadone/asmad>

Merci!

Nous adressons un grand merci aux personnes présentes tout au long de l'année et qui nous sont d'une grande aide.

Nous faisons également appel à des bénévoles prêts à donner un peu de leur temps.

Votre présence et votre engagement seraient d'une grande importance pour notre commune.

Belles fêtes de fin d'année à tous.

L'équipe de rédaction du bulletin.



Géraldine • **BANNIER**

Députée de la Mayenne

« Je me tiens à la disposition des habitants et des élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier-sur-Mayenne ou lors de permanences mobiles »

Permanence parlementaire

Lundi 14h30-18h30
Mercredi 14h-17h
Jeudi 9h-12h30

Rendez-vous possibles les lundis et vendredis avec la députée
Contact : stephanie.garot@clb-an.fr ou 0243.12.63.82
13 place Paul Doumer - 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne



**PARTICIPATION
CITOYENNE**



En liaison immédiate avec
la Gendarmerie



Contact

Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00

12, rue du Maine - 53390 La rouaudière

Tél / Fax : 02 43 06 54 67

mairie.la.rouaudiere@wanadoo.fr

www.la-rouaudiere.fr

